

Et voici le *total* des sommes que cette organisation formidable lui a permis de distribuer l'année dernière :

Secours, 1,999 fr. 20 ; rapatriements, 2,474 fr. — En tout 4,473 fr. 20.

Dépenser 54,000 fr. pour en donner moins de 5,000 aux pauvres, c'est le *comble* de l'administration de la charité.

* * *

On lit dans l'*Echo de Notre Dame de la Garde*, de Marseille :

Les séances de la Commission des hôpitaux de notre ville nous apprennent des détails si intéressants, qu'il est question d'établir pour elles une sorte de huis-clos. Le compte rendu sera expurgé, dit-on, avant d'être communiqué à la presse, *ad usum delphini*.

Le peuple-roi n'a sans doute pas atteint sa majorité, puisque ses prétendus amis le traitent à l'égal des Dauphins de France.

Saisissons, en attendant, quelques indiscretions.

A la séance du mercredi, 6 juillet, M. Dufour proteste contre les faits suivants :

« Hier soir, mardi, à 8 heures, dit-il, une dizaine d'hospitalisées se sont rendues dans la cour d'honneur et se sont livrées à des manifestations bruyantes, accompagnées de chants obscènes, témoignant ainsi de leur joie pour la fermeture de la chapelle ; alors qu'on empêche d'autres hospitalisées de professer entre elles leurs sentiments religieux, sans bruit, dans leur chambre.

« De plus, parmi les objets qui ornent la chapelle de l'Asile, un grand nombre proviennent de dons particuliers faits par des hospitalisées ou par des bienfaiteurs qui protestent aujourd'hui contre l'enlèvement des dits objets.

« M. Dufour signale, en outre, certain gaspillage qui se pratique dans la lingerie de l'hospice de Sainte-Marguerite. Il obtient ensuite la révocation d'un infirmier surpris récemment en état d'ivresse et qui fut reconnu ensuite comme alcoolique. Enfin, il s'élève contre l'abus auquel se livrent les infirmiers externes qui continuent, en cachette, à prendre leur repas à l'hospice, malgré les règlements très formels à ce sujet. »